



La ligue de Football amateur a arrêté des dispositions nouvelles lors de son assemblée générale du 14 mars 2009.

Pour être en harmonie avec l'Union Européenne, les appellations des catégories jeunes sont désormais U, comme « under », qui signifie « moins de », suivi de l'âge atteint après le 1^{er} janvier de la saison en cours (voir tableau joint).

Concernant les licences, plusieurs nouveautés : il n'y a plus de renouvellement automatique des licences, dorénavant les joueurs font une « demande de licence », il n'y a plus de « mutation », mais un « changement de club ».

Le bureau de notre section a lui aussi décidé de faire quelques modifications.

Les renouvellements ainsi que les nouvelles demandes se feront **uniquement** auprès de Céline Troussicot et Muriel Péran qui tiendront des permanences au stade Jean BERTIN, dans la salle de réunion, les formulaires de « demande de licence » vous seront remis aux dates suivantes :

PERMANENCES :

Mardi 26 mai, Jeudi 28 mai, Mardi 2 juin, Jeudi 4 juin, Jeudi 18 juin
de 18 h 30 à 19 h 30.

Samedi 6 juin de 10 h 30 à 12 h.

Mercredi 17 juin, Mercredi 24 juin de 16 h à 19 h.

***En cas d'indisponibilité, prendre rendez-vous :
avec Céline : 02 40 31 09 12, ou Muriel : 06 83 17 07 65***

Pour les renouvellements, vous munir d'une photo d'identité récente, du coupon signé après avoir lu la charte (***pour les joueurs seniors seulement***), d'un chèque de cotisation de la licence (à l'ordre de l'ALC Football) conformément au tableau joint.

Pour les nouvelles demandes, en plus des pièces demandées ci-dessus, nous fournir la copie de votre carte d'identité ou du livret de famille, et pour les joueurs nés en 2004 un certificat médical.

SANS CES PIÈCES LORS DES PERMANENCES, AUCUNE INSCRIPTION NE SERA FAITE.
--

Les personnes souffrant de difficultés financières pourront étaler leur paiement, celles qui pour diverses raisons ne pourront pas jouer la saison prochaine (mutation professionnelle, inscription scolaire dans un autre département...) seront remboursées.

Année de naissance	Saison 2008/2009	Saison 2009/2010	Nouvelles catégories	TARIFS
1990	18 ans	Senior U 20	U 20	80 €
1991		Championnat	U 19	
1992		U 19	U 18	
1993	15 ans	Championnat	U 17	55 €
1994		U 17	U 16	
1995	13 ans	Championnat	U 15	
1996		U 15	U 14	
1997	benjamins	Challenge	U 13	45 €
1998		U 13 Foot à 9	U 12	
1999	poussins	Plateaux à 5, (6), 7	U 11	
2000			U 10	
2001			U 9	
2002	débutants		U 8	40 €
2003				
2004 dès 6 ans			U 7	20 €

La saisie des demandes de licences s'effectuera jusqu'au 30 juin dernier délai.

Une majoration de 30 € sera appliquée pour toutes les catégories aux renouvellements hors délai.

**Après réception des licences, il appartient à chaque joueur de faire viser sa licence par un médecin.
 Sans le cachet du médecin apposé sur les licences, les joueurs seront interdits de matchs.
 Des contrôles de validité des licences seront effectués par Muriel et Céline lors de la reprise.**